

# EVALUATION DES INCIDENCES NATURA2000

Le présent document a été élaboré en fonction de l'article R414-23 du Code de l'Environnement sur l'incidence d'un projet sur les sites classés Natura 2000.

« Cette évaluation est proportionnée à l'importance du document ou de l'opération et aux enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence. » R414-23 du Code de l'Environnement

Elle contient *a minima* :

- Une description du projet
- Une carte de situation du projet et du ou des sites Natura2000 susceptibles d'être concernés
- Un plan détaillé quand le projet est situé dans Natura2000
- Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet est ou non susceptible d'avoir une incidence sur les sites Natura2000
- En cas d'incidence => Etude d'impact avec solutions alternatives, mesures Eviter, Réduire, Compenser, coût de mesures.

Etant donné la position du projet vis-à-vis des sites Natura2000, de la position des ouvrages déportés, le formulaire simplifié sera utilisé.

Concernant l'épandage, l'évaluation des incidences Natura 2000 est présentée dans le volet B Plan d'épandage.

## FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA2000



### *Par qui ?*

*Ce formulaire est à remplir par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

*Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.*

### *A quoi ça sert ?*

*Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.*

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. Attention : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

### *Pour qui ?*

*Ce formulaire permet au service administratif instruisant le projet de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

### **Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : FONTAINE AGRIGAZ

Commune et département) : CHERANCE en Sarthe

Adresse : Coulouané

Téléphone : 06 83 30 10 73

Fax : :

Email : /

Nom du projet : FONTAINE AGRIGAZ

## 1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

### a-Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

#### UNITE DE METHANISATION de MATIERES ORGANIQUES

Voir détails dans le dossier global de demande d'autorisation.

### b-Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

#### **Le site**

Nom de la commune : [ROUESSE-FONTAINE](#)

N° Département : [72](#)

Lieu-dit : [ZA l'Auberdière](#)

En site(s) Natura 2000  **NON**

n° de site(s) : ..... (FR52-----)

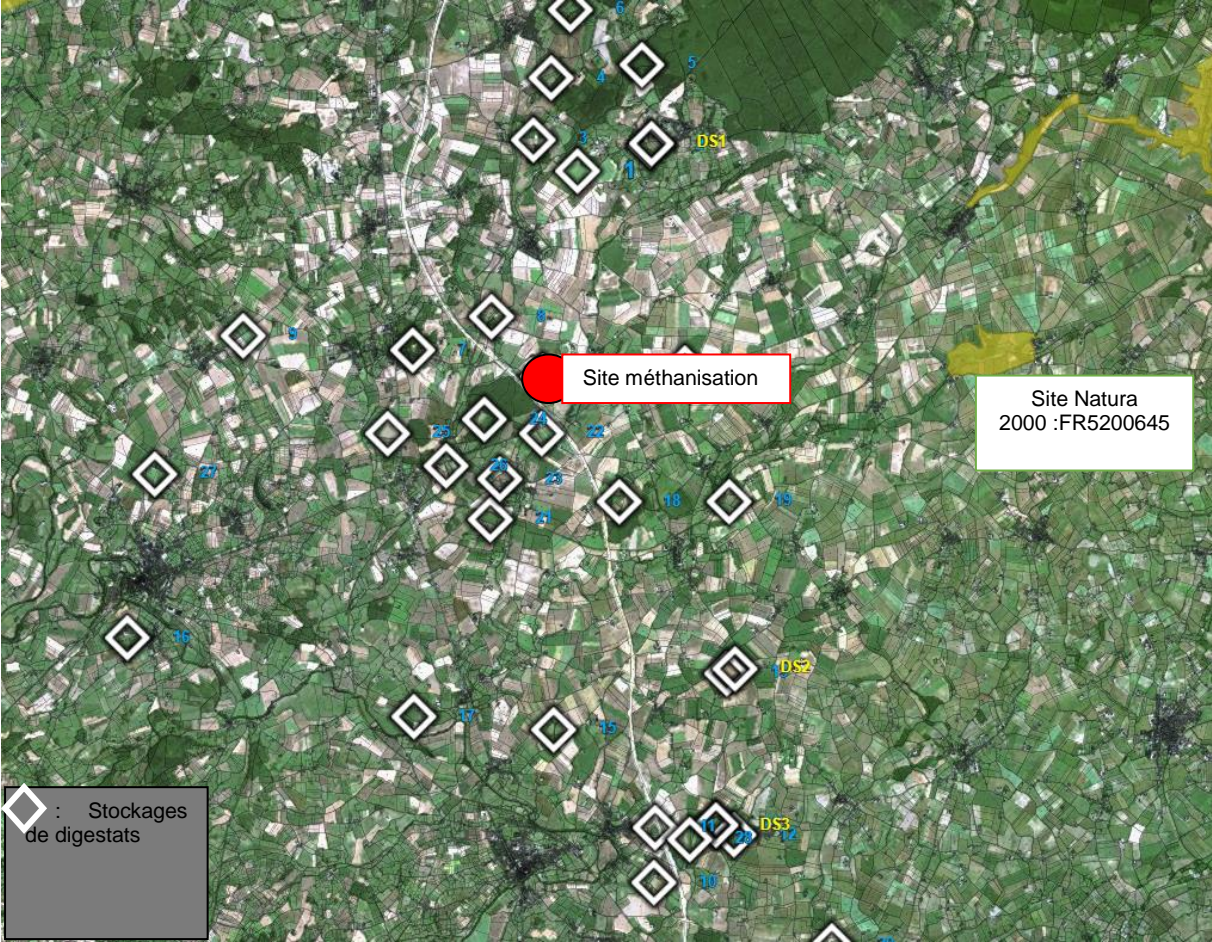
n° de site(s) : ..... (FR52-----)

...

Hors site(s) Natura 2000  A quelle distance ?

[A 8,5 km du site : FR5200645 : Vallée du Rutin, coteau de Chaumiton, étang de Saosnes et forêt de Perseigne](#)

[A plus de 2 km pour les ouvrages déportés](#)



### **c-Extension du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : environ 36 500 m<sup>2</sup> pour le site, et environ 5 000 m<sup>2</sup> pour les ouvrages déportés ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 100 m <sup>2</sup>       | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m <sup>2</sup> (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m <sup>2</sup> | <input type="checkbox"/> > 10 000 m <sup>2</sup> (> 1 ha)     |

- Longueur (si linéaire impacté) : ..... (m.)

- Emprises en phase chantier : ..... (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

*Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.*

*Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

### **Ouvrages déportés**

### **d-Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

- Projet, manifestation :

- diurne
- nocturne

- Durée précise si connue : ..... (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 1 mois      | <input type="checkbox"/> 1 an à 5 ans       |
| <input type="checkbox"/> 1 mois à 1 an | <input checked="" type="checkbox"/> > 5 ans |

- Période précise si connue : .....(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Printemps | <input checked="" type="checkbox"/> Automne |
| <input checked="" type="checkbox"/> Eté       | <input checked="" type="checkbox"/> Hiver   |

- Fréquence :

- chaque année
- chaque mois
- autre (préciser) : constante

## e-Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

**Durant la phase d'exploitation le projet engendrera des impacts sur les déchets, les odeurs, le transport, sur les eaux pluviales, le bruit ...etc. Ces impacts sont modérés et maîtrisés afin de rendre ces impacts conformes à la réglementation et acceptables par l'environnement.**

**Les ouvrages déportés n'ont pas de rejets à envisager.**

## f-Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : .....  
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 5 000 €           | <input type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 €  |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 € | <input checked="" type="checkbox"/> > à 100 000 € |

## 2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences : odeurs et autres impacts décrits dans le dossier

La zone d'influence est de l'ordre de 500 m sur le site et 100 m autour des stockages déportés.

### 3 Etat des lieux de la zone d'influence

*Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.*

#### **PROTECTIONS :**

*Le projet est situé en :*

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional (certains stockages déportés)
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR
- Aucun

#### **USAGES :**

*Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.*

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : ...anciens bâtiments militaire
- Autre (préciser l'usage) : **Zone d'activité**.....

Commentaires :.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

*Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.*

*Afin de faciliter l’instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.*

**[Voir photo intégrées au dossier global.](#)**



TABLEAU MILIEUX NATURELS :

type d'habitat naturel		Cocher si présent	Commentaires
<b>Milieus ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : .....		
<b>Milieus forestiers</b>	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : .....		
<b>Milieus rocheux</b>	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : .....		
<b>Zones humides</b>	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : .....		
<b>Milieus littoraux et marins</b>	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : .....		
<b>Autre type de milieu</b>	Espace agricole de culture		

Voir description dans le diagnostic écologique

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
<b>Amphibiens, reptiles</b>			
<b>Crustacés</b>			
<b>Insectes</b>			
<b>Mammifères marins</b>			
<b>Mammifères terrestres</b>	Voir description dans le diagnostic écologique		
<b>Oiseaux</b>			
<b>Plantes</b>			
<b>Poissons</b>			

**4 Incidences du projet**

*Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.*

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

**Aucune.**  
**Ni le site, ni les ouvrages déportés ne sont dans l'emprise d'un site Natura2000.**

**Le site est suffisamment à l'écart de la zone Natura2000 pour ne pas avoir d'incidences potentielles. (8,5 km). Les effets du site peuvent avoir une influence dans une aire de 500 m environ.**

**Il en va de même pour les ouvrages déportés distant des zones Natura2000. En effet les ouvrages déportés ne sont qu'un simple stockage avec dépotage, reprise.**

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

**Faible à nul, peu d'espèce présente, espèces communes**

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

**Aucune**

## **5 Conclusion**

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000*
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital*

***Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?***

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : **Beaucouzé**

Signature : **PO FONTAINE AGRIGAZ  
IMPACT ET ENVIRONNEMENT**

Le (date) : **22/06/2020**